

Lycée Leconte-de-Lisle
3, allée des Etudiants, BP 40037
97491 Ste Clotilde cedex

Tél : 0262 947920

Fax : 0262 947921

ce.9740001h@ac-reunion.fr



à Mesdames, Messieurs les Principaux de Collège
à Mesdames, Messieurs les Professeurs d'allemand

SECTION ABIBAC - RECRUTEMENT 2023

Madame, Monsieur,

A la rentrée 2023 nous accueillons au **Lycée Leconte-de-Lisle de Sainte Clotilde** une nouvelle promotion de la section bi-nationale, dite « AbiBac » (délivrance simultanée du baccalauréat français et de l'« Abitur » allemand). Ouverte en 2005, le 1^{er} baccalauréat binational a été délivré en 2008.

Une réunion d'information pour les candidats, leurs familles et leurs professeurs

le SAMEDI 15 avril à 9h00

Les premières promotions *Abibac* dans notre lycée ont passé les épreuves du baccalauréat et de l'Abitur avec beaucoup de succès.

Les Lauréats sont partis étudier en classe préparatoire, en faculté de médecine, en faculté d'allemand ou dans d'autres filières ayant trait aux langues et faisant de leurs acquis en allemand un point fort de leurs études. Certains poursuivent une partie de leurs études en Allemagne, ce qui est particulièrement intéressant dans le cadre des cursus proposés par l'**Université Franco-Allemande (UFA)** – cursus qui s'adressent en premier lieu aux abibacheliers. L'Europe est en quête de diplômés trilingues !

Exemples d'études franco-allemandes choisies par nos abibacheliers :

- **Sciences Po** Paris, filière franco-allemande de Nancy (admission sans concours possible)
- IEP (Sciences Po) franco-allemand Aix-en-Provence - Freiburg
- **Etudes d'allemand** (université de la Réunion, formation franco-allemande à Dijon/Mayence, LEA, cursus franco-allemand de la Sorbonne)
- **Etudes franco-allemandes** : p.ex. Clermont-Ferrand + Regensburg
- **Master de communication** européenne (Nancy)
- **Droit franco-allemand** à Nantes, à Rennes, à Cergy, au Centre juridique franco-allemand de Saarbrücken etc.
- **Etudes en Allemagne** (Médecine, Droit, Kinésithérapie, Ingénieur, Economie, Vétérinaire)
- Ecoles supérieures ou européennes de **commerce** (Bordeaux, Rennes/Augsburg : management franco-allemand)
- Ecoles d'**interprétariat et de traduction** (ISIT et ESIT Paris)
- Etudes d'horticulture (avec une partie de la formation en Allemagne)
- Ecoles d'ingénieurs proposant un cursus franco-allemand en Master

Par ailleurs, de très nombreux abibacheliers ont profité du programme d'échange universitaire européen ERASMUS pour effectuer un semestre en pays germanophone, certains travaillent et vivent aujourd'hui en Allemagne, en Suisse ou en Autriche.

Contenu et horaires d'enseignement :

Pendant les trois années de scolarité au lycée, les élèves ont 10 heures de cours en langue allemande (6 h de langue et littérature allemandes et 4 h d'histoire/géographie). **Les élèves n'ont plus de cours d'histoire/géographie en français.** A partir de la classe de Première, les élèves de cette section choisissent librement leurs spécialités, ils seront réunis pour les 10 heures de cours en allemand.

NB : le choix de la section Abibac (ce n'est pas une option ! Les matières LVA et Histoire/Géographie sont enseignées selon des programmes spécifiques) est un choix fort qui débouche sur l'obtention de deux diplômes.

Examen et diplômes :

L'épreuve d'Histoire-Géographie des sections Abibac se déroule en allemand et est spécifique aux sections 'abibac' de France ; une épreuve de littérature allemande remplace l'évaluation LVA du bac. Ces deux épreuves (+ une épreuve spécifique orale de littérature) constituent les épreuves comptant pour l'Abitur. La condition pour l'obtention de l'Abitur est la réussite au baccalauréat français **et** aux épreuves « allemandes ».

Les titulaires de ce double diplôme peuvent se destiner à des études dans les cursus binationaux proposés dans le cadre de l'Université Franco-Allemande.

Avec la **réforme du lycée**, l'AbiBac fait partie de ce qu'on appelle le "tronc commun" et est donc compatible avec tous les enseignements de spécialités proposés à partir de la Première, quelle qu'en soit l'orientation (plutôt littéraire, scientifique, économique ou artistique). **Tou-te-s les élèves des filières générales** peuvent donc suivre le cursus AbiBac.

Echanges: Nous proposons aux élèves, s'ils/elles le souhaitent, de les soutenir dans leur projet de faire un échange individuel de 3 mois avec un·e élève allemand·e (programme Sauzay) qui leur permettra d'effectuer une partie de leur année scolaire de Seconde dans le bain linguistique et culturel allemand et surtout de faire de beaux progrès en allemand.

Un échange scolaire de groupe avec notre lycée partenaire en Allemagne, le Hegau-Gymnasium de Singen, est prévu pour l'année scolaire 2023/24.

Elèves concernés :

Tout élève germaniste de la classe de troisième. Cette formation s'adresse d'abord aux élèves des sections bi-langues de toute l'Académie mais aussi aux élèves de LVA ou LVB particulièrement motivés. La motivation, le niveau scolaire général, la capacité de travail, l'intérêt pour la littérature (et pour la lecture en général) et pour l'Histoire-Géographie nous semblent être des critères très importants.

Cette formation demande un investissement personnel. Ainsi, à partir de la classe de Première, 4 œuvres littéraires intégrales seront au programme de l'épreuve spécifique de littérature, le programme d'Histoire/Géographie sera entièrement étudié en allemand.

NB : la deuxième section Abibac de l'Académie se trouve au Tampon, au Lycée Roland Garros. Pour les deux sections, le principe du recrutement académique reste en vigueur (c'est-à-dire qu'il n'y a pas de sectorisation). Nous demandons aux candidats, notamment de l'Ouest et de l'Est de l'Île, de nous faire part de leur priorité. (Priorité à donner sur la fiche d'inscription)

Internat: Le Lycée Leconte-de-Lisle dispose d'un internat. Les élèves en section Abibac sont prioritaires mais les places sont limitées. Il convient donc de bien réfléchir à cette question pour pouvoir choisir votre préférence dès la candidature (fiche d'inscription). Il est évident que les critères de distance s'appliquent.

Entretiens de motivation: **SAMEDI 6 MAI**

Nous vous invitons à un **entretien individuel de 15 minutes au lycée Leconte-de-Lisle** avec un·e des enseignant·e·s AbiBac pour connaître votre motivation et pour pouvoir répondre à d'éventuelles questions ou inquiétudes.

Au début de l'entretien, quelques questions simples seront posées en allemand pour initier un petit dialogue dans la langue cible sur des sujets de tous les jours vus au collège (voir questions type certification A2/B1), la suite de l'entretien se déroulera en français.

Inscription / pièces à fournir:

Utilisez le formulaire ci-joint (dernière page), s'il vous plaît.

A transmettre également :

- les dossiers des élèves (**bulletins des 1^{er} et 2^{eme} trimestres 2022-2023**)
- un **avis motivé du professeur d'allemand** (il est souhaitable que cet avis tienne compte des différentes compétences du candidat en allemand mais il peut également évoquer la place de l'élève dans sa classe, son investissement dans des projets etc. Il est important que le professeur classe les dossiers: 'très favorable', 'favorable', 'réserve', 'défavorable'). Cet avis confidentiel sera transmis directement à M. Brunner par mail.
- Transmission du dossier complet, **par mail** au Lycée ou directement au professeur responsable (M Brunner).

Date limite d'inscription : samedi 29 avril 2023

Transmission des résultats: mardi 9 mai

On prendra en compte avant tout les bulletins des deux premiers trimestres de la classe de troisième et l'avis du professeur d'allemand du candidat.

Phase d'orientation en fin de troisième:

Les élèves candidats à la section Abibac doivent obligatoirement mettre ce choix en **premier vœu** pour le passage en Seconde ! (Code à repérer au moment de la saisie 'Affelnet'). Si vous optez pour un autre choix (p.ex. la section franco-britannique), n'oubliez pas de mettre 'Abibac' en deuxième vœu.

Rappel du calendrier provisoire :

Samedi 15 avril	:	Réunion d'information
Samedi 29 avril	:	date limite d'inscription
Samedi 6 mai	:	Entretiens de motivation
Mardi 9 mai	:	<u>transmission des résultats</u> d'admission aux collèges et au rectorat

Contact : Professeur responsable: Thomas Brunner (Thomas-Hans.Brunner@ac-reunion.fr)

Merci d'adresser vos inscriptions par courriel à M Brunner (de préférence) ou au secrétariat:
ce.9740001h@ac-reunion.fr